

SARL ONEO 1025 rue Henri Becquerel Parc Club du Millénaire, Bât. 27 34000 MONTPELLIER

N° organisme: 91 34 0570434

Nous contacter: +33 (0)4 67 13 45 45 www.ait.fr contact@ait.fr

Référence	5-IL-SYNT
Durée	2 jours (14 heures)
Éligible CPF	NON
Mise à jour	21/12/2021

# Informatique et liberté - La synthèse



## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Etre en mesure de cartographier les données personnelles de son entreprise
- Savoir utiliser la boîte à outils du correspondant informatique et libertés : reporting interne, liste des traitements, charte TIC ..
- Pouvoir bâtir un plan d'actions pour sensibiliser le personnel de l'entreprise aux risques



## Public concerne

DSI, SI ou toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la loi Informatique et libertés







#### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours.



#### **MODALITES D'EVALUATION**

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Ouestionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



#### **MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



## Moyens techniques en distanciel

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



#### **O**RGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



#### **ACCESSIBILITE**

- Les personnes en situation d'handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



#### **PROFIL FORMATEUR**

- Nos formateur sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



### CERTIFICATION POSSIBLE

Aucune

Informatique et liberté - La synthèse		
EN PRATIQUE ÇA DONNE QUOI ?  Le correspondant informatique et libertés Les exigences de la loi La nature du lien avec la CNIL		
REUSSIR EN TANT QUE CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTES  Les compétences Définir un plan de formation pour concilier les attentes de l'entreprise et de la CNIL Les leviers d'une intégration réussie		
CARTOGRAPHIER LE « RISQUE DONNEES PERSONNELLES » DE SON ENTREPRISE  ☐ Mesurer le "risque données personnelles"  ☐ Identifier les modifications à apporter  ☐ Elaborer un plan d'actions correctives		
PAR OU COMMENCER?  Etat des lieux Informatique et Libertés de l'entreprise  Focus : analyser les risques inhérents à l'entreprise  Mettre en place la liste des traitements  Les informations à diffuser en interne, les échanges à entretenir avec la cnil  Améliorer l'information interne et externe  Quels outils de communication créer ? Comment éviter les manquements individuels ?  Elaborer une charte  Elaborer son propre système de reporting interne		
Les Missions  Les échanges avec la CNIL Fiche de création de nouveaux traitements, liste des traitements, charte TIC la boîte à outils du CIL Formalités et obligations légales Modification substantielle des traitements Solutions techniques et organisationnelles Remplir une demande d'autorisation auprès de la CNIL Réaliser un audit Interne Méthodologie : les outils clés		